

CONCEPT COVID-19 “Lausanne HC - Mouvement Junior”

Concept cadre de protection pendant les entrainements et matches dès le 03.08.2020

L’objectif premier de nous tous est de préserver notre santé en **adoptant un comportement responsable** et en respectant les directives du Conseil fédéral et celles du CLUB.

1. RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPORTEMENT	1
2. DEROULEMNT PENDANT LES ENTRAINEMENTS ET MATCHS	3
3. RÉSUMÉ.....	5
4. LIENS UTILES.....	5
5. INTERLOCUTEURS	5

1. RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPORTEMENT

Entrainements et matches seulement sans symptôme

Les joueurs ou les membres du staff présentant les moindres symptômes de maladie **DOIVENT** rester chez eux et sont tenus de contacter immédiatement par téléphone l’entraîneur responsable de votre enfant et de respecter strictement ses instructions, conformément aux directives internes du club.



- Toux (surtout sèche)
- Maux de gorge
- Insuffisance respiratoire
- Fièvre (37.5 °C), sensation de fièvre
- Douleurs musculaires suspectes
- Perte soudaine de l’odorat et/ou du goût

Distanciation sociale

Lors du déplacement vers le stade, de l'arrivée à l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions d'équipe, dans les douches et les toilettes, après les entraînements et les matchs, lors du voyage de retour, etc., il convient de respecter, dans la mesure du possible, la distance de 1,5mètre entre les personnes.



Règles d'hygiène à respecter

Lavage régulier des mains et/ou désinfection régulière des mains : Les mains doivent être lavées soigneusement avec du savon avant et après chaque entraînement/match. En sus de la désinfection régulière avec de l'alcool, le lavage des mains joue un rôle décisif dans la prévention d'une infection au Covid-19.



Etablir une liste de présence à tout temps

Le concept global du club, avec documentation systématique des processus et listes de personnes/de présence, est important pas uniquement suite à la détection d'un cas de Covid-19 positif, mais également en ce qui concerne les conditions/décisions ultérieures prises par les médecins cantonaux.

Les joueurs U20-Elites et U17-Elites ainsi que les membres du staff sont **obligé** de télécharger l'application SwissCovid

(<https://ofspcoronavirus.ch/applicationswisscovid/>).



Retour de voyage à l'étranger

Présence de symptômes :

- Faire un coronacheck et suivre les consignes des professionnels de la santé. (voir [Liens utiles](#)).

Absence de symptômes :

- En provenance de [pays](#) pour lesquels la Confédération impose une quarantaine :
 - 10 jours de quarantaine à domicile avant de retrouver l'équipe.
- En provenance de tous les autres pays
 - Interrogation par le médecin d'équipe
 - Intégration à l'équipe, avec information sur les mesures d'hygiène/de protection.

2. DEROULEMENT PENDANT LES ENTRAINEMENTS ET MATCHS

Patinoire

1. Dans la patinoire le **port de masque est obligatoire** pour tous les joueurs (U15-U20) et pour tous les membres du staff.

Vestiaires

1. Les prescriptions en matière de distanciation (1,5m) et d'hygiène sont prioritaires.
2. Accès strictement limité :
Seuls les joueurs et des membres du staff préalablement définis ainsi que les arbitres sont admis. Aucun visiteur n'est autorisé (s'applique également aux représentants des clubs et aux médias).
3. Le temps de présence dans le vestiaire doit être réduit à un minimum.
4. Les mains doivent être désinfectées avant toute **entrée** et **sortie** du vestiaire sortant.
5. Seule une place sur deux est occupée, si cela n'est pas possible, le port de masque est obligatoire (U15-U20).

Entraînements

1. Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires.
2. Les aliments ouverts sont interdits (seuls des aliments/compléments alimentaires emballés individuellement sont autorisés ; veiller à la mise à disposition de possibilités d'élimination)
3. Les ventilateurs et souffleurs (par ex. pour sécher les gants) sont interdits.
4. Aération maximale avec apport d'air frais maximal durant l'absence des joueurs, aération après chaque utilisation et après chaque pause.
5. Les locaux et les installations sont désinfectés (standard hospitalier) après chaque utilisation.

6. Le staff médical/les responsables du matériel/le personnel de nettoyage et les préposés à l'élimination des déchets sont tenus de porter un masque et des gants de protection.
7. Pour la douche les règles de distanciation sont à respecter, seule une douche sur deux est utilisée. Le temps de présence doit être réduit à un minimum.
8. Les activités sportives dans le **fitness** peuvent se pratiquer sans masque mais dans le respect des mesures de distanciation et d'hygiène.

Matches

Joueurs / Staff

1. Lieux assignés à l'équipe recevant, à l'équipe invitée et aux arbitres.
2. Echauffement hors glace, dans la mesure du possible, en plein air et en petits groupes.
3. Si à l'intérieur : Respecter les règles de distanciation, conformément au concept de protection pour l'entraînement.
4. Désinfection des mains avant le retour au vestiaire.
5. Entrée échelonnée des équipes et des arbitres.
6. Pas d'obligation de port de masque pour les coaches et les joueurs sur le banc des joueurs.
7. Obligation de port de masque et de gants pour le personnel médical.
8. Serviettes de sueur jetables (capacité d'élimination à proximité du banc des joueurs, récipient refermable).
9. Gourdes personnelles.
10. Après le match, les équipes s'alignent sur la ligne bleue et font un geste d'adieux d'un signe de la crosse.

Fonctionnaires

1. Les règles de distanciation s'appliquent également à toutes les places de travail. Si cela n'est pas possible, le port du masque est obligatoire (exception : speaker)
2. Le personnel doit être réduit à un minimum (aussi nombreux que nécessaire).
3. Obligation de port du masque lors de tous les « contacts externes » avec les arbitres, les coaches, etc.
4. Des masques en nombre suffisant doivent obligatoirement être disponibles dans la cabine du chronométreur (examen des images vidéo).
5. Une possibilité d'élimination doit être disponible dans la cabine du chronométreur ou à proximité immédiate (récipient refermable).

Parents de joueurs et autres spectateurs

1. Masque obligatoire dans la patinoire à tous moments.
2. Respecter les règles de distanciations sociales (garder au moins 1.50m de distance avec d'autres spectateurs)
3. Remplir impérativement la liste de présence qui sera placée à l'accueil avant d'assister au match (nom, prénom, N° de téléphone, email)
4. Respecter les règles d'hygiène de l'OFSP.

3. RÉSUMÉ

1. Masque obligatoire dans la patinoire (sauf Fitness)
2. Désinfection des mains en entrant dans la patinoire et/ou en entrant et en sortant des vestiaires
3. Masque dans les vestiaires s'il n'y a pas les distances nécessaires
4. Douche en petit groupe
5. Echauffement avant match dehors
6. Les spectateurs ont le droit d'assister aux matchs à conditions qu'ils respectent les règles citées.

4. LIENS UTILES

- [Coronacheck](#)
- [Informations du médecin cantonal vaudois](#)

5. INTERLOCUTEURS

Mouvement Junior LHC :

Sébastien Vanian (s.vanian@lausannehc.ch) 076.458.27.04

Médecin d'équipe :

Dr. Vincent Chollet (secretariat.chollet@hirslanden.ch) 021.619.68.30

Lausanne le, 02.08.2020

John Fust

Directeur Mouvement Junior LHC